Interreg Sudoe | Co-funded by the European Union

ECOSPHEREWINES

FICHE DE CARACTÉRISATION

PILOTE : France

ZONE : Gaillac-Tarn

Appellation : AOP Gaillac

Nº D'UNITÉS PAYSAGÈRES IDENTIFIÉES : 11

Nº DE TYPES DE PAYSAGES IDENTIFIÉS : 3

RÉSUMÉ : L'AOC Gaillac couvre 73 communes du département du Tarn. Gaillac est la principale ville viticole. Le vignoble de cette aire présente une grande diversité de cépages. L'analyse du paysage est basée sur les études de J. L. Riol, ce qui donne 3 types de paysages répartis sur 11 unités paysagères différentes. Les trois types de paysage diffèrent par leur géomorphologie et leurs caractéristiques pédologiques, mais il existe une grande unité dans l'esthétique du paysage de mosaïque de vignobles, tel que décrit par l'ICOMOS.

La zone expérimentale où se dérouleront les actions est située dans l'UP à rive gauche du Tarn, dans le type de paysage 2, avec une superficie de 338 819,32 m^2.

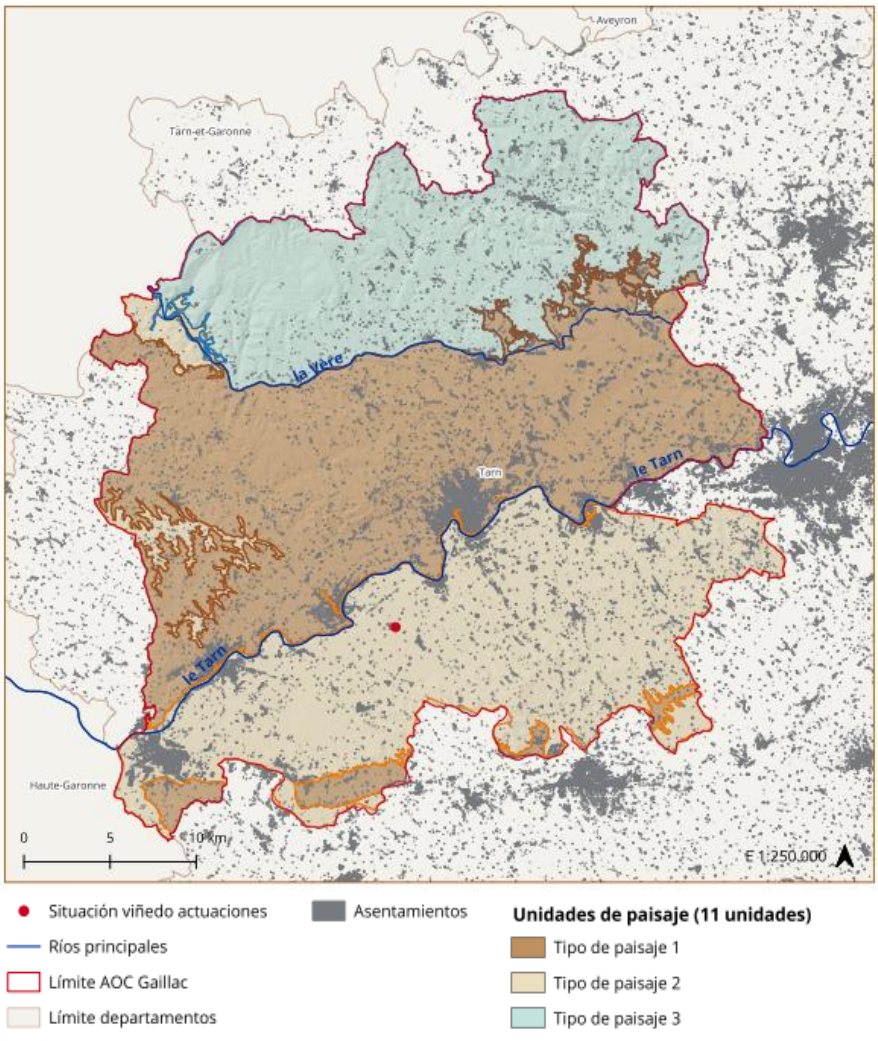

UNITÉ DE PAYSAGE (zone expérimentale) : Rive gauche du Tarn (type de paysage 2)

ASPECTS NATURELS

CONTEXTE
• **Géologie et types de sols** : le sol est en grande partie composé d'une accumulation de galets, de zones et de graviers formant la terrasse alluviale de la vallée fluviale du Tarn, ainsi que d'un composite d'argilo-calcaire, de molasse et de grès déposé sur la rive gauche du Tarn, et d'un mélange d'argilo-calcaire, de molasse et de grès déposé sur la rive droite du Tarn. • **Hydrologie : l**'unité de paysage compte 13 sous-bassins du bassin hydrographique " Adour-Garonne ".
CLIMAT
• **Climat et microclimats :** influence océanique marquée en hiver et au printemps avec des pluies relativement fréquentes et des températures douces. L'influence méditerranéenne est plus marquée en été et en automne, lorsque les températures augmentent fortement et que les précipitations sont rares.
HABITATS
• **Occupation du sol :** Avec une superficie de 338 819,32 m^2, l'UP a une surface végétalisée de 20 % (69 790,51 $m^{2)}$. Les principaux types de couverture sont les forêts denses à feuilles caduques (60,62 % de la végétation totale) suivies par les vignobles (16 % de la végétation totale). • **Biodiversité :** Le paysage est parsemé de bosquets, de murs en maçonnerie sèche, parfois recouverts de végétation, de champs en jachère ou de plantations de céréales et de vignes palissées, générant une mosaïque de vignobles (référence ICOMOS - Jollet 2016). Lors de l'atelier de perception du paysage, les participants ont défini le paysage comme " diversifié, boisé, ouvert, mosaïque de vignobles, parsemé de bois et de champs ".
VALEURS NATURELLES
• **Protection de l'environnement :** l'UP compte plusieurs zones de protection de l'environnement. Les cours d'eau bénéficient de la protection **ZNIEFF 2**, Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de niveau 2, ce qui signifie qu'il s'agit d'espaces qui intègrent des ensembles naturels et paysagers fonctionnels, d'une grande cohésion et plus riches que les milieux environnants. Les éléments bénéficiant de ce niveau de protection sont (i) la basse vallée du Tarn, et (ii) les rivières Agoût et Tarn de Burlats à Buzet-sur-Tarn. Les autres zones de protection environnementale sont classées **en ZNIEFF 1,** c'est-à-dire des zones écologiquement homogènes définies par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques. Sont également prises en compte les zones considérées comme Patrimoine Naturel Régional : notion de valeur intrinsèque et de nécessité de conservation, voire de gestion restauratrice. Le patrimoine naturel fait référence à la biodiversité et au patrimoine géologique. Les éléments bénéficiant de ce niveau de protection sont (i) la forêt de Giroussens, (ii) les coteaux secs de Lasgraïsses, (iii) les forêts de Combal et de Chaupertié, (iv) les étangs de Montans et de Peyrole, (v) les berges du Tarn à l'embouchure de la Saudronne, (vi) les étangs et bosquets de Napagèse et (vii) les gravières de Pigasse.
PROBLÈMES IDENTIFIÉS
• Lors de l'atelier de perception du paysage, des craintes ont été exprimées quant aux effets du changement climatique sur les pratiques agricoles et la perte de biodiversité.

UNITÉ DE PAYSAGE (zone expérimentale) : à gauche de la rivière Tarn (type de paysage 2**)**

ASPECTS SOCIAUX

ÉTABLISSEMENTS HUMAINS ET UTILISATION DES SOLS
• **Utilisation des terres :** L'utilisation des terres prédominante dans l'UP caractérisée est la terre arable (55%) où les céréales et les prairies prédominent, suivie par la forêt (10,31%) et les vignobles (10%). • **Parcelles :** les parcelles correspondent à deux morphologies différentes qui peuvent être facilement distinguées dans leur représentation : parcelles de petite taille dans les centres de population qui deviennent plus grandes à mesure qu'elles s'éloignent des centres. Ceci est dû à l'évolution historique du tracé et aux changements dans les tendances culturales. • **Infrastructures :** Les centres de population sont situés le long de la rivière Tarn et deux infrastructures majeures sont parallèles à la rivière : la ligne de chemin de fer et l'autoroute A68.
ÉLÉMENTS CONFIGURATIFS ET TEXTURAUX
• **Matériaux de construction et éléments structurels :** maisons traditionnelles en pierre et enduites avec des matériaux typiques de la région qui trouvent leur origine dans la géologie de la zone. Les toits sont recouverts de tuiles, utilisant l'argile naturelle de la région.
DYNAMIQUE ET TENDANCES
• Le paysage s'est transformé ces dernières années en réponse à des dynamiques changeantes. L'élevage a disparu dans le secteur du Tarn, ce qui a entraîné une augmentation de la surface boisée. En général, cette évolution s'est faite sur des parcelles difficiles à cultiver en raison de leurs caractéristiques, où la mécanisation était impossible. À cela s'ajoute l'absence de relève générationnelle pour les tâches liées à la culture de la vigne. • Dans un avenir proche, diverses questions se posent, telles que l'adaptation aux conditions du changement climatique : , la vigne doit-elle être plantée sur des pentes orientées au nord ? Quel est l'impact de ces nouveaux éléments (et de la nouvelle biodiversité) sur ceux qui composent aujourd'hui le paysage ?
VALEURS SOCIALES
• **Fourniture de services écosystémiques :** le paysage, composé de vignobles, d'arboleadas, de terres agricoles et de forêts, assure en grande partie l'approvisionnement en cultures vivrières : raisins, céréales, prairies pour l'alimentation du bétail. La capacité du paysage à fournir des matériaux pour la production d'énergie est identifiée, grâce à la matière première des forêts, et une grande capacité à fournir des plantes sauvages en raison de la présence d'extensions de prairies et de jachères fleuries avec une végétation spontanée.
PROBLÈMES DÉTECTÉS
• L'un des principaux problèmes identifiés, parmi les variables sociales, est le manque d'approvisionnement en eau.

UNITÉ DE PAYSAGE (zone expérimentale) : Rive gauche du Tarn (type de paysage 2).

ASPECTS CULTURELS

ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE MATÉRIEL
• Dans l'UP, il y a deux jardins catalogués comme *jardins* privés *remarquables* : le *Jardin des Martels,* à Giroussens, un jardin à l'anglaise avec plus de 2 600 variétés et une serre de plantes aquatiques exotiques, entre autres, et le *Jardin de Paradis,* situé à Cordes-sur-Ciel, avec des influences orientales et médiévales.
ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL
• Dans cette UP, le *Festival du Morse* est célébré comme une fête locale classée. *Musique locale, légendes, mythes ?*
VALEURS CULTURELLES
• Non détectées lors de l'atelier de perception du paysage.
PROBLÈMES DÉTECTÉS
• L'atelier a permis d'identifier des problèmes affectant les aspects culturels du paysage, tels que les conséquences des changements dans les pratiques agricoles et la concentration des grandes exploitations. L'urbanisation et, en particulier, les zones industrielles ont également été identifiées comme des sources potentielles de problèmes si de nouvelles usines s'installent dans la région. Cependant, les participants reconnaissent également leur nécessité et leur capacité à dynamiser la région. De plus, le questionnaire sur les habitudes réalisé pendant l'atelier a révélé que ces préoccupations n'ont pas d'impact sur les choix des consommateurs, car la plupart des participants accordent toujours plus d'importance au cépage qu'à l'appellation d'origine ou aux pratiques durables lorsqu'ils consomment du vin.

UNITÉ DE PAYSAGE (zone expérimentale) : à gauche de la rivière Tarn (type de paysage 2)

ASPECTS PERCEPTUELS ET ESTHÉTIQUES

PERCEPTIONS	De manière générale, les participants ont utilisé les concepts de "agricole", "varié", "diversifié", "mosaïque", "boisé" et "plat" pour définir le paysage de l'AOC Gaillac. Plusieurs points du paysage ont été visités, avec une variété d'éléments différents. Depuis le premier point, un belvédère situé en face du Domaine du Mas Pignou et offrant une vue panoramique sur la région, les éléments identifiés comme façonnant le paysage sont les arbres et les bosquets ainsi que les cultures. Il s'agit d'un paysage ouvert (sans murets ni éléments structurants) à caractère agricole mixte, mais peu impacté par les activités humaines, dans lequel les participants ont souligné l'équilibre entre la présence de l'homme et celle de la nature, qu'ils ont qualifiée de "sauvage". Deux vignobles ont ensuite été visités, l'un à l'entrée du Domaine du Mas Pignou et l'autre au domaine expérimental de l'IFV-V'innopole, où le vignoble est prédominant et où le paysage est perçu comme moins sauvage et plus contrôlé par l'homme, avec moins d'espaces "naturels" et plus anthropisés, mettant en évidence des éléments tels qu'une autoroute à proximité, qui crée une pollution visuelle et sonore.